

**La Sociale** de Gilles Perret



Entre Histoire et Présent, pédagogie et émotion, Gilles Perret rappelle que la Sécurité sociale n'est pas un dossier comptable mais un enjeu humain et politique. Il choisit d'incarner son sujet dans deux beaux personnages : un ancien ouvrier qui, en 1946, à 26 ans, était secrétaire de l'Union départementale CGT et a donc siégé comme président du conseil d'administration de la caisse de son département de Haute-Savoie, et un historien issu d'un milieu populaire, passionné par la personnalité d'Ambroise Croizat auquel il doit, dit-il, d'avoir pu suivre des études supérieures.

<http://www.ldh-france.org/ldh-soutient-film-documentaire-sociale-gilles-perret/>

Le film, qui sort en novembre, sera projeté dans le cadre de Ciné Droits de l'Homme dimanche 11 septembre à 11h. La projection sera suivie d'un débat sur « Conquêtes sociales en riposte ? » en présence du réalisateur et de Yolande Joséphe de l'association « Autour du 1<sup>er</sup> Mai » Au Majestic Bastille, 2 bd. Richard Lenoir, Paris 11<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Bastille (lignes 1, 5, 8). Tarif unique : 6 €

**La mécanique des flux** de Nathalie Loubeyre



Sur différents lieux clés des routes migratoires en Europe, des voix, des visages, des corps, et des paysages racontent la violence qui se cache derrière l'euphémisme de « contrôle des flux ». Une violence qui s'exerce sur des hommes des femmes et des enfants et qui révèle l'un des visages de l'Europe d'aujourd'hui. 2016 : Festival International du Film des Droits de l'Homme (FIFDH) – Paris (France) – Grand Prix du Jury lycéens et apprentis & Mention spéciale long-métrage du Jury Fleury-Mérogis

**Au cinéma la Clef jusqu'au 14 septembre**  
 Mercredi 14 septembre à 20h: Débat avec Carmen Bailly d'Amnesty International.

<http://www.cinemalaclef.fr/evenements/la-mecanique-des-flux-de-nathalie-loubeyre-2/>

**Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:**

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
 contact : Jules-Mathieu Meunier [julesm.meunier@yahoo.fr](mailto:julesm.meunier@yahoo.fr)  
 06 41 67 35 06

**Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)**

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9<sup>e</sup> étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.  
[rusfparis1@gmx.fr](mailto:rusfparis1@gmx.fr)

**Ligueurs au prétoire:**

Contacts :  
 Alice Bertin [alicebertin@orange.fr](mailto:alicebertin@orange.fr)  
 01 42 72 55 35  
 06 76 74 81 71  
 Sylvie Clavel [sylvie.clavel99@gmail.com](mailto:sylvie.clavel99@gmail.com)

**Diffusion des tracts:**

Actuellement :  
 marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités  
 Contact : Jean-Marie Coquard : [jm-coquard@hotmail.fr](mailto:jm-coquard@hotmail.fr)

**LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM**

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:  
<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.



L'émission de juillet a été préparée par notre section, en la personne d'Eskender, et consacrée au Collectif Austerlitz, on peut et on doit l'écouter car elle est passionnante, voici un lien facile à utiliser :  
<https://soundcloud.com/user399304117/emission-radio-libertaire-29-juillet-2016>

**Et un ciné-débat organisé par notre section :**

**Je suis le peuple** d'Anne Roussillon



Janvier 2011, alors qu'un grand chant révolutionnaire s'élève de la place Tahrir, à 700 km de là, au village de la Jezira, rien ne semble bouger. C'est par la lucarne de sa télévision que Farraj va suivre les bouleversements qui secouent son pays. Pendant trois ans, un dialogue complice se dessine entre ce paysan égyptien et la réalisatrice : lui, pioche sur l'épaule, commente les événements, et elle, caméra à la main, choisit le regard du paysan pour raconter l'histoire en cours du pays... A l'issue de la projection, un rencontre-débat aura lieu avec la réalisatrice Anne Roussillon.

**Jeudi 29 septembre 2016 à 20 h**  
**Cinéma La Clef, 34 rue Daubenton – 75005 Paris**  
 Tarifs : 8 €, TR 6,50 €. CUGC Illimité et Le Pass acceptés.

**PROCHAINE REUNION DE SECTION JEUDI 13 OCTOBRE**

Thème : la violence en politique

à 20 h à la Maison des Associations,  
 11 rue Caillaux - 75013 - M<sup>o</sup> Maison Blanche

**RESF**

Permanences:  
 tous les samedis de 10h à 12h - les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de 16h à 18h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
 contact : [jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com)

**Groupe Etudiants:**

contact :  
 Hadrien : [hadrien-12@live.fr](mailto:hadrien-12@live.fr)

# Actualités

de la section Paris 5<sup>ème</sup> - 13<sup>ème</sup>



**Réunion commune aux Groupes de travail « Femmes, égalités » et « Laïcité », le 2 septembre**  
**Compte-rendu de Marianne Wolff**

Nadja Djerrah et Daniel Boitier, coresponsables de chacun de ces groupes et membres du CC, animaient la rencontre.

De la section Paris 5/13, nous étions quatre : Sabrina, Jean-Marie, Hervé et moi. Il y avait en tout une vingtaine de personnes.

J'en retrace ici les points qui m'ont paru importants. Un compte rendu sera disponible.

Nadja Djerrah introduit la rencontre en rappelant les faits de l'été. Elle parle de l'humiliation envers les femmes musulmanes et de la recherche d'une légalisation de l'exclusion. Le Conseil d'Etat a heureusement rappelé le droit.

L'intervention de Daniel Boitier porte sur l'articulation entre la laïcité et les droits des femmes. Il rappelle que cette articulation a toujours été problématique, que la laïcité a toujours été méfiante envers la religion et les femmes.

La LDH se doit d'être à la fois contre l'exclusion et contre le communautarisme, en restant dans le cadre de la loi de 1905.

DB cite la quadruple définition de la laïcité donnée par Emile Poulat (historien, sociologue) : un régime politique qui succède à la catholicité, une liberté publique de conscience, une manière de pacifier les esprits par le droit, et un moyen d'émanciper les esprits par la raison. La notion d'émancipation paraît très importante à DB.

DB insiste sur l'importance de contrer le discours sur la laïcité que tient le front national depuis quelques temps. Le GT laïcité souhaite travailler en ce sens avec le GT extrême droite.

Joëlle Bordet, psychosociologue, membre du CC de la ligue, nous parle de son travail auprès de jeunes des cités, en France et à l'étranger. Elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas voir une seule facette chez les jeunes, qu'ils ont des identités diverses, très mouvantes. Qu'il est donc important de ne pas les figer dans une seule identité, par exemple pour les jeunes filles portant le voile.

Suite à ces interventions, plusieurs personnes ont pris la parole, sans que ce soit vraiment, de mon point de vue, un débat.

Nord, Pas de Calais : l'affaire du burkini est une offensive politique, montée de toutes pièces (par la droite).

Marianne : considère les réactions nationales de la LDH (Etat d'urgence, Burkini...) complètement unilatérales. Il y a aussi une offensive politique qui a conduit aux attentats, à des provocations, et qu'il faut combattre. A titre d'exemple un peu secondaire, que dit la ligue du camp d'été décolonial organisé à Reims du 25 au 28 août 2016 et réservé "aux personnes subissant à titre personnel le racisme d'Etat en contexte français"? L'offensive n'est pas que d'un côté.

Bernard Champagne (Conflans) : s'étonne du lien fait entre attentats et burkini. On n'offre que la stigmatisation.

Malik Salemkour : le débat a lieu aussi au sein de la LDH. Et des associations amies ne nous suivent pas.

On attend que l'état décrète. Il faut rechercher l'apaisement et « imposer » (?) le dialogue à nos amis.

Hervé (Paris 5-13) : demandeur d'un vrai débat au sein de la ligue. Les communiqués locaux reflètent des différences avec les communiqués nationaux. Martine Cohen (Paris 11) : la LDH reste sur le droit et ignore le réel. La LDH ne répond pas assez aux peurs de nos amis.

Baya (Paris 18) : comment fait-on pour être audible ? Jean Marie (représente la LDH au collectif national des droits des femmes). Le CNDF (Collectif national pour le



Droits des Femmes) est également préoccupé par la récupération de la question par l'extrême droite. Un site va être créé pour répondre à cela, notamment en rappelant l'histoire de la lutte pour les droits des femmes.

Floriane (section de Paris ; représentante LDH au CNDF) : il faut trouver une réponse à la contradiction entre la liberté et le port du voile.

Christine (Ardenne) : exprime son doute sur le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) avec lequel travaille la LDH. Au plan local, la déléguée CCIF fait du prosélytisme et relaie les propos de Tariq Ramadan.

Marianne Wolff

<http://www.collectifdroitsdesfemmes.org>

## Burkini : quand le jeu politique de mauvaise qualité va à l'encontre des libertés

### Le point de vue de Jean-Marie Coquard

En période électorale et de terrorisme, c'est-à-dire à peu près toujours si on le souhaite, la France adore s'adonner encore et encore à un jeu politique qui consiste à palabrer sur les liens entre islam(-isme ?), laïcité et identité. Une seule règle absolue : rester superficiel. Un jeu créé il y a environ trente ans dont les champions sont les frontistes. Régulièrement, ce qu'il reste de droite républicaine tente d'aller battre les extrémistes sur leur terrain. Avant bien sûr que le mercato d'hiver ne convertisse des joueurs de la première équipe à la philosophie de jeu de la seconde.

Dans ce microcosme, fort éloigné du monde des discriminations quotidiennes et des dominations structurelles que sont le racisme et le sexisme, c'est surtout la visibilité de l'islam qui pose problème, les questions de fond ne convenant pas à une bonne mayonnaise médiatico-identitaire. D'où la technique efficace qui consiste à se cantonner au voile des musulmanes (de même que personne ne se pose la question de ce que pense le ballon lors d'un match de foot, il est invraisemblable dans le jeu dont on parle de penser à écouter les femmes qui portent le voile). Et puis, en cette période estivale, les vacances, le sable fin, la chaleur, il y a une variante avec l'avatar du voile intégral en mode baignade : le burkini (ici aussi et comme dans le beach-soccer, on n'écoute ni les femmes qui le portent ni le ballon). Avant les barrages en novembre, la compétition jusqu'en mai et la remise des médailles en juin, des joueurs (des maires le plus souvent de droite et le plus souvent des Alpes-Maritimes ou du Var) ont pris de bancals arrêtés anti-burkinis au nom de la laïcité, de l'ordre public, voire d'un étonnant féminisme (ouch !).

Mais il faut se souvenir qu'il y a des arbitres et des critiques. Une de ces critiques, la LDH, pas assez superficielle sans doute pour se prendre véritablement à un jeu aussi médiocre, a remis en question la validité de ces arrêtés alors qu'aucun trouble à l'ordre public n'avait été constaté et qu'on a encore du mal à voir les liens s'ils existent avec la laïcité et le terrorisme. Et un arbitre, le Conseil d'Etat, lui a donné raison, l'attaque n'a donc pas abouti au but : pas de validation raciste et sexiste à la lutte contre les libertés individuelles.

Je salue l'action de notre association, nécessaire, importante, visible aussi, et pourtant difficile à mener, tant la règle tacite du jeu consiste à rester superficiel. J'aurais aimé qu'il soit plus clairement dit que la Ligue des Droits Humains se doit de garder une distance critique sur la signification politique du voile. Mais à l'image des associations féministes Les Effrontées et Osez le féminisme !, il est assez inaudible par les temps qui courent de dire qu'il ne doit pas être possible sans avoir de sérieuses raisons de réglementer la manière dont les femmes s'habillent tout en expliquant que le voile et le burkini sont des symboles religieux d'oppression patriarcale (notamment dans la séparation que ces vêtements matérialise entre espace public masculin et espace privé féminin).

D'autant plus inaudible qu'y compris à gauche, le débat clive. En effet, d'un côté, on trouve des personnes d'inspiration marxiste sur l'économie qui abandonnent toute cohérence pour devenir libertaires et ultra-individualistes sur les questions « sociétales » (depuis quand faudrait-il reprendre cette séparation ?). Peut-être par défense aveugle de l'Autre supposé-e opprimé-e car différent-e, elles cautionnent des choix personnels sur le voile et le burkini, au mépris de toute critique collective, sans imaginer un seul instant que nombre de ces musulmanes pratiquantes font de tels choix sans être contraintes. De l'autre, des partisans d'un ordre public ferme, par anticléricalisme ou par républicanisme communautaire, veulent émanciper les femmes musulmanes contre leur gré,

contre leur conscience. Il n'y aurait ici qu'un seul modèle de femme émancipée, la femme blanche et athée, aux autres femmes alors de s'en rapprocher au mieux, dans un cadre légal qui vient en plus mettre en contradiction les multiples dimensions de leur identité (nationalité, origines, couleur de peau, croyances, sexe, sexualité...). Dans les deux cas, être contre signifie interdire, légaliser signifie approuver. Relativisme et ordre moral s'accordent à identifier l'opposition bien/mal à l'opposition autorisé/interdit.

Tenir entre les deux le cap des libertés individuelles et collectives n'est pas chose facile. Au nom de la liberté et de l'égalité, et donc de la laïcité, il s'agit de ne pas céder à la facilité d'interdire tout ce qui ne nous plaît pas mais seulement d'interdire ce qui s'avère être de la domination. Au nom de la fraternité, toujours écouter et sans cesse essayer de comprendre les personnes qui font des choix différents, quitte à être en désaccord. Juger de la dimension politique des actes et toujours défendre les êtres humains dans leurs droits, leur liberté, leur dignité, même ceux avec qui nous sommes en complet désaccord.

Au fond, le débat sur le voile ou sur le burkini n'est pas mineur, et les élucubrations qui sont dites à son sujet ne relèvent pas que du jeu vil et mesquin, électoraliste et médiatique, souvent raciste et sexiste. Il révèle les différentes conceptions de la pratique politique que possèdent la classe politique et la société civile, surtout à gauche. En attendant nous dit-on la finale sur le terrain constitutionnel...

Jean-Marie Coquard



## UNE VINGTAINE DE TENTES SONT INSTALLEES A L'ENTREE DE LA SALPETRIERE.

**Christine Borzellino et Betty le Manai sont allées parler avec les campeurs et campeuses. Compte-rendu :**

Nous avons été très bien reçues. Il s'agit de gens qui ne sont absolument pas aidés par des associations. Il y a (au moins) deux groupes :

Un groupe de Roumains, Bulgares, Serbes, hommes et au moins une femme. Un certain nombre d'entre eux sont convoqués le 17 octobre à 13h30 au Tribunal de Grande Instance de PARIS (Référé) sur demande de la Mairie de Paris pour occupation illégale du domaine public (ce n'est sans doute pas les mots exacts) en vue d'une expulsion du campement. Ils n'ont eu aucune proposition et n'ont aucun conseil ou avocat. Ils ont des besoins urgents : chaussures, produits d'hygiène etc. Certains ont également besoin d'un suivi médical et ne savent pas comment obtenir l'AME.

Le deuxième groupe est composé (entre autres peut-être) de Maghrébins (on a discuté avec des Marocains) qui peuvent être en France depuis longtemps. Leurs parcours sont variés. Nous leur avons indiqué la permanence juridique.

Tous ont l'air vraiment d'espérer de l'aide de notre part ou de la part d'autres associations.



## Nouvelle saison pour les "Ecrits de la Fraternité"



Concernant les échéances :

- ♦ pour les sections, n'oubliez pas d'envoyer au plus tôt vos fiches d'inscription. Celles-ci nous permettent d'évaluer la participation au concours et d'établir un fichier de contacts préalable ;
- ♦ pour les participants, vous avez jusqu'au 2 avril 2017 pour envoyer vos textes aux représentants locaux de la LDH (sections) ;
- ♦ toutes les œuvres devront nous parvenir au siège impérativement avant le 23 avril 2017. Nous devons laisser le temps nécessaire aux membres du jury d'examiner les œuvres avec attention et, pour l'intérêt de tous et notamment des jeunes participants, nous vous serions gré de respecter ces délais.

La réunion du jury se tiendra en mai et la cérémonie de remise des prix aura lieu en juin 2017. Vous pourrez retrouver toutes ces informations dans la plaquette de présentation, ainsi que les fiches d'inscription et de participation, en PJ et en ligne sur le site de la LDH, rubrique « Concours "Ecrits pour la fraternité" ».

La section LDH Paris 12 vous propose d'écouter sur radio Libertaire, FM 89.4, son émission « **L'état d'urgence : danger pour les libertés ?!** », depuis le vendredi 2 septembre, de 19h à 21h.

Il s'agit de l'enregistrement de la réunion publique de l'Observatoire de l'état d'urgence, qui s'est tenue le mardi 16 février au café associatif « La Commune », avec Pierre Tartakowsky, président d'honneur de la LDH, et Edwy Plenel, rédacteur en chef du journal en ligne [Médiapart](#).

## QUELQUES DATES A RETENIR :

**du vendredi 9 au dimanche 11 septembre** : Fête de l'Humanité. Au Parc Georges Valbon de La Courneuve. La LDH aura son propre stand, au Village de l'économie sociale et solidaire, à l'Espace Léo Ferré (ex Espace Nina Simone pour marquer le centenaire de la naissance de Léo Ferré), donc à couvert !



**mardi 27 septembre à 19h** : Dans le cadre des [Rencontres interculturelles](#), organisées par *Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>*, débat : «**Crise des migrations ? Non, crise de solidarité !**» proposé par ATTAC Paris Centre avec la participation d'exilé-e-s et de personnes solidaires membres du Collectif La Chapelle Debout ! et de Marie-Christine Vergiat, députée européenne (Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique) et membre de la LDH. A la salle des fêtes, 2<sup>e</sup> étage, Mairie du 10<sup>e</sup>, 72 rue du Faubourg Saint Martin.



**La formation sur les droits des étrangers**, organisée par le comité régional Ile de France, initialement prévue le 6 octobre, est repoussée au **15 octobre**. Une information plus détaillée, avec le programme et un bulletin d'inscription, sera envoyée courant septembre.



**samedi 5 et dimanche 6 novembre** : rencontres nationales du Collectif National Droits de l'Homme ROMEUROPE



**samedi 26 et dimanche 27 novembre** : 22<sup>e</sup> université d'automne de la LDH : « Les communs, un nouvel universalisme ? ». À l'Espace Reuilly, 21 rue Hénard, 75012 Paris (m<sup>o</sup> Montgallet ou Dugommier)



Parution en juin dernier du rapport de la mission internationale d'enquête de la FIDH «**Mesures antiterroristes contraires aux droits humains - Quand l'exception de vient la règle**»

« Le rapport dénonce la mise en place d'un régime d'exception permanent, au nom de la lutte contre le terrorisme, puisqu'au delà de l'état d'urgence, l'arsenal législatif adopté récemment ou en cours d'adoption entend pérenniser les mesures issues de l'état d'urgence, conduisant à un affaiblissement durable des libertés individuelles. »

Françoise Dumont, présidente de la LDH

<https://www.fidh.org/fr/regions/europe-asie-centrale/france/mesures-antiterroristes-contraires-aux-droits-humains-quand-l>

**samedi 10 septembre de 10h30 à 17h30** :

**La section sera présente au Forum des associations du 13<sup>ème</sup> : boulevard Blanqui (entre la place d'Italie et la rue Regnault) : venez vous rejoindre et rencontrer les animateurs de la section**